

aucune restriction. Déjà, nous l'avons affirmé, nous l'avons démontré; c'est d'ailleurs une vérité à laquelle nous croyons tous.

Quelle est donc la différence entre la souveraineté et l'indépendance? On peut voir que le vent tourne. On note du progrès vers l'émancipation canadienne. Par contre, nous ne pouvons échapper à la tradition établie dans notre pays. Nos ancêtres ont dû lutter pour la liberté. Elle ne nous a pas été présentée sur plateau d'argent. Ceux qui prétendent le contraire font fi de l'histoire ou la dénaturent.

Au début, nos ancêtres ont eu la partie dure. Il ne leur a pas été facile d'administrer leurs propres finances, et ils ont dû lutter pour obtenir le gouvernement responsable. Je puis en parler puisque mon arrière-grand-père a voté en faveur des quatre-vingt-douze résolutions qui ont établi le gouvernement responsable au Canada. Lorsque Baldwin fut défait dans York, mon arrière-grand-père lui céda son siège. Mon grand-père a voté contre la confédération. Il craignait qu'elle ne devint une union législative. Mon père a appuyé sir Wilfrid Laurier, chef du parti à l'époque, et je suis heureux d'appuyer sans réserve le premier ministre dans ses efforts pour accomplir ce qui est véritablement un geste d'esprit canadien excellent.

Il peut y avoir désaccord. Personne ne s'attend à l'unanimité dès le début dans la préparation d'un document aussi important que la constitution de notre pays. Je suis sûr que si le premier ministre, le chef de l'opposition et les leaders des deux autres groupes se réunissent avec les premiers ministres des provinces, ces fils du Canada pourront s'acquitter de leur tâche, mieux peut-être que les auteurs de la Confédération. Cela peut paraître surprenant de prime abord, mais l'unique moyen d'arriver à s'entendre sur la rédaction de cette partie de la constitution qui touche le parlement du Canada c'est de supprimer tous les articles désuets et de rédiger de nouveau la loi dans le même esprit qu'à son origine.

Il est rare qu'on établisse la distinction nécessaire entre ce qui est ancien et ce qui est désuet. Certaines parties de la constitution sont désuètes, mais ce n'est pas parce que la constitution a été rédigée et adoptée il y a quatre-vingt-deux ans qu'elle doit être modifiée. J'espère que le bon esprit qui a régné à la Chambre depuis le début du présent débat se maintiendra jusqu'à ce que nous ayons une nouvelle constitution qui sera acceptée non seulement par le Parlement mais par toutes les provinces du Canada. C'est mon plus vif désir, car nous sommes en train de bâtir pour l'avenir.

Pourquoi attacher tant d'importance aux opinions de certaines gens qui ont étudié la

question? Leurs opinions ne comptent pas dans cette Chambre. Ces gens viennent du dehors. Ils ont porté quelque attention à nos problèmes mais pourquoi citer leurs ouvrages comme paroles d'Évangile? Que les députés expriment leurs propres vues. Nos gens s'y intéressent bien plus qu'à celles de quelque auteur que ce soit. Que les députés appuient leurs propres opinions sur le texte de la constitution. Je sais que tous les députés l'ont lue, mais il serait bon qu'ils la relisent. Chacun pourra alors s'apercevoir qu'elle a tellement de bon que nous ne pouvons nous en dispenser entièrement.

Pendant bien des années, monsieur l'Orateur, j'ai été inquiet de l'avenir du pays. Durant la guerre, les programmes de tous les partis et groupes étaient les mêmes à l'égard des relations entre le Canada et la Grande-Bretagne. Je pensais, au fond de mon cœur, que le rôle du parti libéral devait être de servir le Canada d'abord. J'espérais que mon parti fût un parti vraiment canadien. Pendant plusieurs années, je le disais l'an dernier, j'ai attendu et souffert en silence. Ce n'est qu'après l'arrivée au pouvoir du premier ministre actuel que nous avons constaté que le pays allait de l'avant dans la bonne voie pour ce qui est de certains problèmes débattus ici avec sincérité. Je suis sûr que si le premier ministre actuel n'avait pas été le chef du parti, lors des dernières élections, le résultat eût été différent. S'il est revenu au pouvoir avec une forte majorité, ce n'est pas dû exclusivement à son discours de Moncton sur la modification de la constitution. C'est parce qu'il a parlé dans toutes les circonscriptions et qu'il a fait appel au cœur et au bon sens de la population. Il a reçu un appui formidable, parce que la population s'est rendu compte qu'il était sincère et faisait de son mieux pour assurer le bien-être et le bonheur de nos citoyens.

Je ne puis parler beaucoup plus longtemps, mais j'espère que le gouvernement actuel ne préconisera aucune modification préjudiciable à l'unité nationale. Je suis sûr qu'il ne le fera pas. Je prie donc mes collègues de faire preuve à la Chambre du même esprit qui devrait animer des gens réunis pour rédiger une nouvelle constitution. Les discours prononcés au cours du débat font honneur à tous sans exception, qu'ils siègent de ce côté-ci ou de l'autre côté de la Chambre; chacun a fait de son mieux. Il leur est arrivé de s'emporter au cours de la discussion, mais en somme c'est sans importance, et le ton du débat a été bon. Je félicite tous mes collègues de ce qu'ils ont fait; et je félicite aussi le Gouvernement. Encore une fois je lui souhaite beaucoup de succès. J'espère qu'une discussion à l'amiable aura lieu avec les provinces sur tous les aspects de